

---

## PRÉFACE

Le *Plan de promotion du commerce extérieur* énonce les stratégies, les programmes et les activités en matière de commerce extérieur, d'investissement et de technologie d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, d'Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) et d'Investissement Canada. Il se veut donc un guide pratique, où l'on trouve tous les renseignements utiles aux entreprises canadiennes qui souhaitent prendre part aux activités internationales planifiées par les trois ministères au cours du prochain exercice. C'est la première fois que nous tentons de fournir une évaluation des activités internationales que nous comptons appuyer au cours de la prochaine année budgétaire.

### ÉLÉMENTS DU PLAN

- Un survol de chaque marché géographique et de chaque secteur industriel;
- un résumé des activités et des programmes proposés, par secteur industriel, par marché et date, avec le numéro de téléphone du bureau responsable;
- une liste des programmes offerts;
- une liste des responsables régionaux.

Nous souhaitons que ce document soit interactif et sommes prêts à modifier le programme pour tenir compte de vos intérêts. Cela ne sera toutefois possible que si vous nous en faites part. Nous désirons savoir si ces données vous aident à planifier vos activités. Vos observations sur les priorités établies ainsi que sur les différents événements sont les bienvenues, tout comme vos suggestions sur la façon de rendre ce document encore plus utile.

### COMMENT UTILISER LE PLAN

- Déterminer les activités ou les programmes auxquels vous aimeriez participer à partir de la liste établie pour votre secteur industriel;
- Communiquer avec le bureau responsable (le numéro de téléphone est indiqué) pour manifester votre intérêt;
- Écrire ou téléphoner aux personnes-ressources dont les noms figurent dans le présent document pour leur faire part de vos observations;
- Ne pas oublier qu'il s'agit d'un processus interactif; nous comptons éliminer les activités qui ne suscitent pas suffisamment d'intérêt. Il ne faut donc pas croire qu'une activité aura lieu si vous ne manifestez aucun intérêt.